



Saison : 2023 / 2024

INFO FLASH N° 07

Le 15 avril 2024

SOMMAIRE à la une

2. Des Femmes en Or

3. Plateforme Signal-Sports

4. Les demandes de subventions

9. France Juniors à Chalon

10. Le point sur le 100% licences

11. Tout sur la Natation Artistique

12. Tout sur le Water Polo



Aujourd'hui, la Ligue Ile-de-France de Natation honore **Brigitte Fontaine**, une figure emblématique du bénévolat sportif qui a décroché le **Trophée « Femme en Or »**. Depuis 2000, Brigitte s'est consacrée à l'amélioration de la vie des autres, notamment à travers la présidence du club de Torcy en 2019 et son rôle crucial dans l'organisation des « Bonnets Roses », une initiative solidaire en faveur de la lutte contre le cancer.

Le Trophée « Femme en Or » récompense son dévouement sans faille et son impact profond sur le monde du sport et au-delà. Brigitte incarne l'esprit sportif et l'engagement social : elle est un pilier, une source d'inspiration et un symbole de ce que nous pouvons accomplir ensemble.

Ce prix souligne l'importance de reconnaître les femmes qui brisent les barrières et redéfinissent le leadership dans le sport. Grâce à des femmes comme Brigitte et tant d'autres, le sport se transforme et inspire de nouvelles générations. La Ligue Ile-de-France de Natation remercie Evelyne Ciriegi et son équipe pour leur engagement et leur vision dans la mise en lumière de ces femmes remarquables. La maire adjointe en charge des sports de la ville de Torcy et la secrétaire générale du club de Torcy étaient présentes également à cette cérémonie.

Ensemble, continuons à lutter pour un avenir où chaque femme peut s'épanouir et être reconnue pour ses talents et son engagement.



CD de Natation de Seine-et-Marne

23, avenue Edouard Gourdon - 77330 Ozoir la Ferrière

Tél: 01.60.60.66.53 - Mail: natation77@orange.fr <http://seineetmarne.ffnatation.fr>



Maëlllys Dréan honorée !

Le CROS Île-de-France souhaite honorer les femmes franciliennes investies dans le mouvement sportif ; des femmes qui ont su se montrer exemplaires par leur engagement et leur implication pour le développement du sport en Île-de-France. À ce titre, l'opération « Femmes en Or » a été créée en 2014.

Dans la sélection des lauréates de cette année, le sport adapté a été à l'honneur avec la jeune nageuse **Maëlllys Dréan** multiple championne du monde mais aussi investie dans ses études de médecine et également ambassadrice de la ligue adaptée du sport adapté et toute nouvelle élue il y a 15 jours au comité directeur . A ce titre, **Evelyne Ciriégi, la présidente du CROSIF**, lors de la dernière AG sport adapté à Paris a tenu à ce que la benjamine des récompensées puisse être honorée pour ce beau trophée "**Femmes en Or**".

En compagnie de sa maman, l'étudiante avait délaissé pour la soirée ses livres de révision, pour recevoir ce prix prestigieux qui donne aux femmes une reconnaissance méritée pour leurs actions effectuées en faveur du sport.

Conscience de l'intérêt porté, la nageuse a été très touchée de ce geste fort :

" Je suis reconnaissante de recevoir ce prix car il représente tout le travail fourni depuis tout ce temps. De plus, durant cette soirée, ce n'est pas le handicap qui a été mit en avant mais moi en tant que femme ainsi que mon rôle au sein de la ligue "

Notons que la natation a été de nouveau à l'honneur avec la présidente de Torcy **Brigitte Fontaine** pour son action soutenue pour les Bonnets roses dans cette ville qui fait beaucoup pour le sport adapté et qui avait invité le champion paralympique **Charles-Antoine Kouakou** comme parrain d'un salon international de jeux vidéos à la demande de l'adjointe aux sports **Brigitte Eude**.

Conscience de l'intérêt porté, la nageuse a été très touchée de ce geste fort :

" Je suis reconnaissante de recevoir ce prix car il représente tout le travail fourni depuis tout ce temps. De plus, durant cette soirée, ce n'est pas le handicap qui a été mit en avant mais moi en tant que femme ainsi que mon rôle au sein de la ligue "





Le Ministère des Sports et des JOP lance une campagne de promotion de la plateforme « Signal-Sports » jusqu'au 24 mars 2024.

Nous vous encourageons à prendre part à cette campagne en utilisant les différents supports de communication mis à votre disposition par le Ministère et en les relayant sur vos réseaux sociaux avec le **#TousConcernés**.

Obligation de signalement

La loi visant à renforcer la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport a été promulguée le 8 mars 2024. Celle-ci vient modifier certains articles du code du sport en prévoyant de nouvelles dispositions venant combler les lacunes majeures du contrôle de l'honorabilité et des sanctions imposées aux dirigeants et exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) ne remplissant pas leurs obligations de signalement ou prévention.

Obligations en matière de protection des mineurs et d'honorabilité dans le sport

La loi « Abitbol » est entrée en vigueur le 8 mars 2024, elle vient modifier le code du sport afin de renforcer la protection des mineurs dans le sport.

Pour rappel, les articles L.212-9 et suivants du code du sport disposent de l'obligation d'honorabilité des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives (dirigeants, élus, salariés et bénévoles disposants de prérogative d'organisation de l'association).

Désormais, le préfet peut par arrêté motivé, prononcer l'interdiction d'exercer la fonction d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives à l'encontre de toute personne, non seulement dont le maintien en activité constitue un danger pour la santé et la sécurité des pratiquants, mais également de **celui qui emploie ou permet l'intervention d'une personne interdite d'exercer son activité ou qui méconnaît son obligation d'informer l'autorité administrative du comportement dangereux de l'un de ses éducateurs sportifs.** (Article L.322-3 du code du sport)

En application de l'article L.322-4 du code du sport, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait pour toute personne, d'exploiter un établissement d'activités physiques et sportives en méconnaissance d'un arrêté préfectoral prononcer une interdiction d'exercer en raison d'un des motifs précédemment mentionnés.

En résumé, les dirigeants de clubs ont désormais une obligation de signalement des comportements à risques, , en cas de non-respect de cette obligation, s'ils emploient une personne interdite d'exercer ou représentent eux-mêmes un danger, ils sont susceptibles de faire l'objet d'une interdiction d'exercer. Enfin, autre nouveauté de la loi, une interdiction d'exercer pourra être appliquée lorsqu'une personne a été condamnée à l'étranger pour des faits qui entraîneraient en France une interdiction d'exercer.

Pour briser le silence, si vous êtes victime ou témoin d'un fait de violence, nous vous encourageons à en parler à une personne de confiance au sein de votre club mais aussi à le signaler par mail à l'adresse signal-sports@sports.gouv.fr ou directement à la fédération en envoyant un mail à agnes.berthet@ffnatation.fr, référente lutte contre les violences dans le sport de la FFN.

Partenariat fédéral

FLUNCH, NOUVEAU PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FFN



En ce début d'année olympique, la FFN et Flunch s'associent pour promouvoir un mode de vie sain et dynamique, en faisant de Flunch le restaurant des sportifs. Les équipes de Flunch et Flunch traiteur apportent leur soutien aux nageurs de toutes les équipes de France, et accompagnent l'Académie de la natation pour s'engager en faveur de l'une des préoccupations majeures des familles : apprendre et savoir nager.

Des avantages exclusifs attendent les clubs et les licenciés de la FFN qui pourront bénéficier d'une **réduction de 10%** sur leurs commandes Flunch traiteur avec le code **CLUBFFN10**. Pour les déplacements, profitez également de 10% de remise sur les tickets Flunch groupe avec le code **GROUPEFFN10**.

SUBVENTIONS POUR LES CLUBS ET LES COMITÉS SPORTIFS - FFN

Ce document a pour but d'aider les clubs et comités départementaux à naviguer dans le paysage des subventions disponibles à un instant donné, facilitant ainsi leur accès. C'est une photographie de différentes subventions existantes dans le monde sportif à un instant T. Il est important de noter que ce document est destiné à évoluer dans le temps. Par conséquent, il est essentiel de s'assurer d'avoir en possession la dernière version disponible.

Lien vers le Guide : <https://www.lif-natation.fr/wp-content/uploads/2024/03/Guide-Subventions-clubs-et-comites-V-1-21-03-2024.pdf>

Le monde sportif est soutenu par de nombreux acteurs institutionnels qui proposent des appels à projets auxquels les comités et les clubs peuvent répondre.

Deux grands types d'acteurs peuvent apporter un soutien financier à votre association :

- L'Etat : via l'Agence Nationale du Sport (ANS) et d'autres organismes.
- Les Collectivités Territoriales : communes, intercommunalités, départements et régions.

Il est également possible de solliciter des financements privés, en répondant aux appels à projet de différentes fondations d'entreprise.

LE COMPTE ASSO :

Le Compte Asso est une plateforme en ligne qui permet aux associations de :

- Consulter les informations et effectuer certaines démarches administratives de votre association (Déposer les bilans annuels, pass'sport ...). Les démarches administratives que vous pourrez effectuer sur le Compte Asso ne se substituent pas à celles qu'une association doit faire en préfecture.
- Déposer et suivre les demandes de subventions.

Les demandes de subvention concernant l'Etat (via l'ANS) sont principalement effectuées sur le Compte Asso.

Quelques guides :

- <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
- <https://www.associatheque.fr/fr/creer-association/compte-association.html>
- <https://www.agencedusport.fr/documentations/le-compte-asso>

Les principales subventions

- Subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

1 ° Projets Sportifs Territoriaux (PST)

Soutiennent le développement des pratiques sportives sur un territoire donné :

- Période : tous les ans vers la fin du mois de mars ou en avril.

Penser à vérifier régulièrement les dates d'ouverture et de clôture de cette subvention.

- Plusieurs subventions possibles avec 3 grands objectifs qui peuvent concerner les associations FFN en Ile-de-France :
 - a) Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif via l'emploi et l'apprentissage (emploi)
 - b) Poursuivre le plan de prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique
 - c) Accompagner le déploiement des projets sportifs territoriaux

A - Emploi : Soutien de l'ANS et autres aides disponibles

L'Agence Nationale du Sport (ANS) propose trois types d'aides pour soutenir les associations sportives dans la création ou la pérennisation d'un emploi :

- ANS - Emplois pluriannuels classiques : répondant à certains critères spécifiques.
- ANS - Emplois sportifs qualifiés - Para sport : dédiés au développement du sport adapté.
- ANS - Aides ponctuelles à l'apprentissage : pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour obtenir ces aides, les associations doivent contacter les Services Départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). Un conseiller en charge de l'emploi les accompagnera dans la constitution de leur dossier.

En plus des aides de l'ANS, de nombreux autres dispositifs existent pour soutenir l'emploi dans le secteur sportif :

France RELANCE (#1 jeune 1 Solution) : pour les jeunes de moins de 30 ans :

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr>

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : avec "Aide Unique" ou "Prime d'embauche".

Pour en savoir plus sur l'apprentissage Dispositif SESAME : pour la formation d'éducateurs sportifs ou d'animateurs lien : <https://www.sports.gouv.fr/sesame-486>

L'ERFAN s'occupe de tout.

Fonjep (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire) : via des appels à projets

Lien : <https://www.fonjep.org/>

Parcours Emploi Compétences (PEC) : pour l'insertion durable des personnes éloignées du marché du travail

Lien : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/parcours-emploi-competences/pec>

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://www.associatheque.fr/fr/association-employeur/aides-a-l-emploi.html>

B - Soutien au plan de prévention des noyades

Lutte contre la noyade : un engagement national

Depuis plusieurs années, le ministère des Sports s'engage activement dans la lutte contre la noyade, en allouant des subventions conséquentes via l'ANS. Deux dispositifs phares, "Aisance Aquatique" (AA) et "J'apprends à Nager" (JAN), contribuent à cet effort national.

Deux dispositifs complémentaires pour tous les publics

- Aisance Aquatique : accessible durant les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, ce dispositif vise à développer l'aisance aquatique des enfants dès leur plus jeune âge.
- J'apprends à Nager : focalisé sur l'apprentissage de la natation, il se déroule pendant les vacances scolaires et les week-ends, en complément des temps scolaires et périscolaires.

Informations complémentaires : <https://www.lif-natation.fr/le-dispositif-japprends-a-nager-aisance-aquatique/>

C- Accompagnement du déploiement des projets sportifs territoriaux : Un engagement multidimensionnel

L'Agence Nationale du Sport accompagne et soutient des actions menées en faveur de politiques publiques du sport comme le soutien à la vie associative (notamment avec le CRIB), promotion du sport-santé, développement de l'éthique et de la citoyenneté, notamment en matière de prévention des discriminations et de toutes formes de violences, sport en milieu professionnel, sport scolaire, gouvernance du sport ...

2 ° Projets Sportifs Fédéraux (PSF)

Accompagnent les fédérations dans la mise en œuvre de leur stratégie de développement.

- Période : **La plateforme Compte Asso est ouverte du lundi 18 mars au dimanche 28 avril 2024**
- Les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) : Un outil essentiel pour le développement des pratiques sportives. Enjeu majeur pour l'Agence Nationale du Sport (ANS), les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) placent les fédérations au cœur de leur développement.

Le PSF agit comme un véritable outil au service du projet fédéral. Il permet aux structures de solliciter des subventions pour financer des actions concrètes visant à :

- Structurer et développer les activités
- Accroître le nombre de licenciés

Le PSF-FFN propose un catalogue d'actions éligibles, avec des prérogatives spécifiques à chaque niveau (Ligue, Comité, Club).

Vous trouverez le lien du guide méthodologique : https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/2024-03/FFN_GuideMe%CC%81thodologique_SubvPSF2024_VF_0.pdf

3 ° Aides des Collectivités Territoriales

De nombreux documents sont en lignes sur les sites des territoires, n'hésitez pas à contacter votre SDJES de référence et les conseillers en charge de ces dossiers pour connaître les différentes subventions auxquelles vous pouvez prétendre en tant que club sportif.

Retrouvez toutes les aides régionales ici : <https://www.iledefrance.fr/associations-etre-accompagnees-pour-mieux-agir>

DÉMARCHES À SUIVRE :

Pour obtenir une subvention, il est généralement nécessaire de :

- **Consulter les appels à projets** : les appels à projets précisent les objectifs de la subvention, les critères d'éligibilité et les démarches à suivre.
- **Constituer un dossier de demande** : ce dossier doit comprendre des informations sur votre association, votre projet et le budget prévisionnel.
- **Déposer le dossier** : la date limite de dépôt varie selon la subvention.
- **Suivre l'instruction du dossier** : vous serez informé de la décision de l'organisme financeur.

RESSOURCES UTILES :

- **Le Compte Asso** : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
- **L'Agence Nationale du Sport** : <https://www.agencedusport.fr/>
- **Le site du Ministère des Sports** : <https://www.sports.gouv.fr/>
- **Le site de l'Associathèque** : <https://www.associatheque.fr/fr/>
- **Où trouver les subventions et appels à projets pour association ?** : <https://www.assoconnect.com/blog/subvention-association/>
- **Trouver un appel à projet** : <https://www.appelaprojets.org/appelprojet>
- **Des articles intéressants pour le monde associatif** : <https://www.assoconnect.com/blog/>

DEJEPS Natation-Course

DEJEPS

NATATION

COURSE

EN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE NATATION

PÉRIODE D'INSCRIPTION : 07/02/2024 AU 01/09/2024

DATE DE FORMATION : 30/09/2024 AU 06/07/2025

PLUS D'INFORMATIONS :

• WWW.CREPS-IDF.FR

• Yann CALLANQUIN / 06.24.48.88.39 / yann.callanquin@creps-idf.fr

SUIVEZ-NOUS



Les inscriptions pour la deuxième promotion du DEJEPS Natation-Course sont ouvertes. Cette formation, réalisée en partenariat avec le CREPS Ile-de-France, est faite pour toi si tu es titulaire :

- D'un BEESAN ou
- D'un BPJEPS Activités Aquatiques & de la Natation et du Moniteur Sportif de Natation ou
- D'un Brevet fédéral 4 & du titre de Maître-Nageur Sauveteur,...

De nombreux financements sont disponibles, n'hésites pas à contacter le CREPS.

Plus d'informations et inscription sur le site internet du CREPS : www.creps-idf.fr

Programme formations 2ème trimestre 2024 par le C.D.O.S

En effet, le Département soutient le C.D.O.S 77 pour la mise en place de ces différents temps de formations et d'échanges, car il est essentiel pour le Département que les bénévoles et les salariés des associations puissent posséder le plus de clés possibles afin de comprendre l'environnement de plus en plus exigeant du secteur associatif sportif.

Pour tous renseignements et pour vous inscrire : Julie SCHRAM – julieschram@franceolympique.com
Tél : 01.60.56.04.22

MODULES DE FORMATION DIRIGEANTS

- **samedi 27 avril 2024** : Fonctionnement d'une association : les pièges à éviter !
- **samedi 4 mai 2024** : Responsabilité civile et pénale
- **samedi 25 mai 2024** : Gestion comptable d'une association
- **samedi 1^{er} juin 2024** : Recherche de financements
- **samedi 8 juin 2024** : Fonction employeur
- **samedi 15 juin 2024** : Gestion de conflits

INSCRIPTION : <https://www.helloasso.com/associations/cdos77/adhesions/inscription-modules-benevoles-2eme-trimestre-2024>

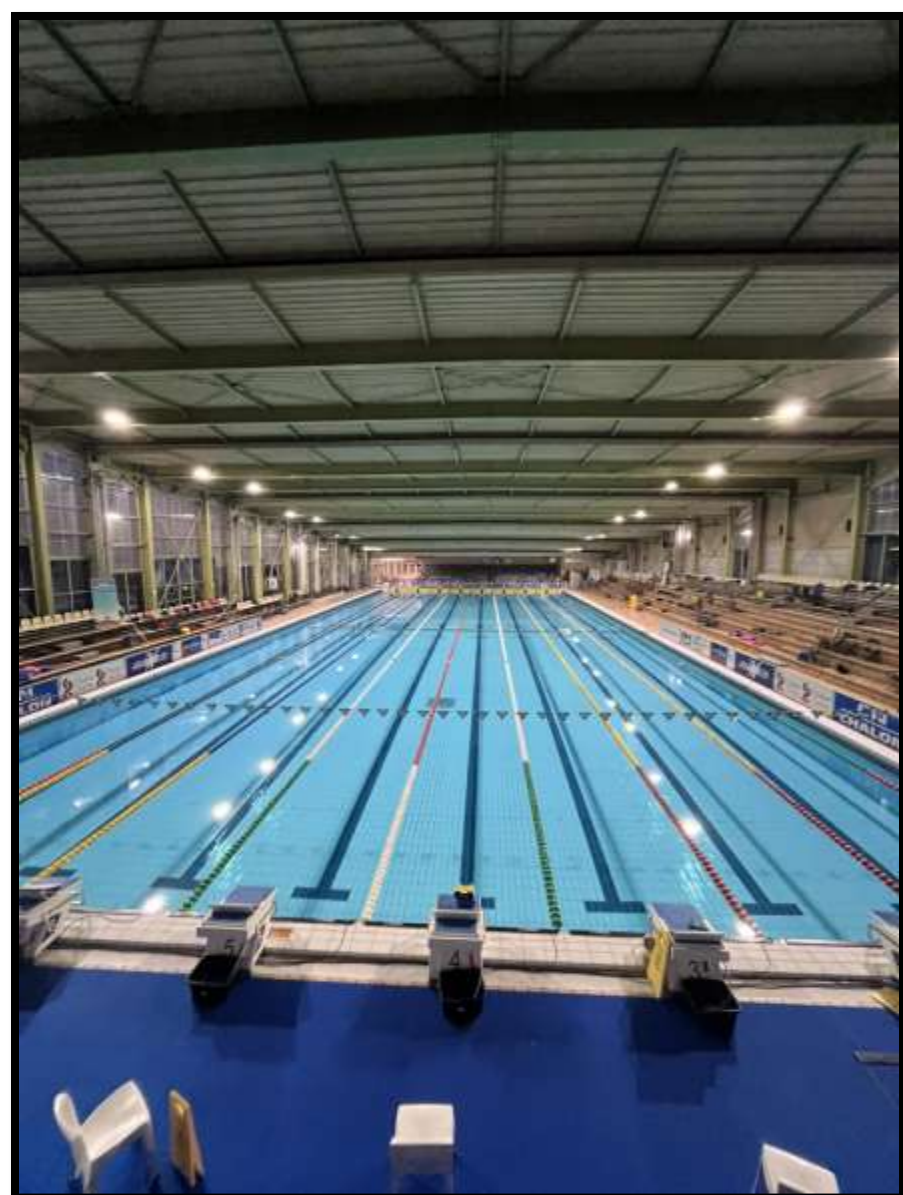
Lieu : Melun - Maison Départementale des Sports - 12 bis rue du Président Despatys

Horaires : 9h30 à 12h

Tarif : GRATUIT

Pour qui : bénévoles, salariés, élus...

AVRIL				
Samedi 22 avril	8h45 - 17h	Sport santé - Prescri'forme JOUR 1	FONTAINEBLEAU	Maison sport santé
Samedi 27 avril	9h30 à 12h	Fonctionnement d'une association : les pièges à éviter	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
Lundi 29 avril	8h45 - 17h	Sport santé - Prescri'forme JOUR 2	FONTAINEBLEAU	Maison sport santé
MAI				
Samedi 4 mai	9h30 à 12h	Responsabilité civile et pénale d'une association	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
Samedi 25 mai	9h30 à 12h	Gestion comptable d'une association	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
Samedi 25 mai	9h00 à 17h	Osez vous engager ! Module 1	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
JUIN				
Samedi 1er juin	9h30 à 12h	Comment financer son association	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
Samedi 1er juin	9h00 à 17h	Osez vous engager ! Module 2	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
Samedi 8 juin	9h30 à 12h	La fonction employeur	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys
Jeudi 13 juin	19h30 - 22h	Séminaire : "La parité dans les jeux, un enjeu d'égalité ! "	A DEFINIR	
Samedi 15 juin	9h30 à 12h	Gestion de conflits	MELUN	Maison Départementale des sports - 12 bis rue du President Despatys



Voici la liste des qualifiés des nageurs du 77

AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY

CIEPLUCHA Milann (2009/15 ans) FRA [1952739]

100m Brasse

GONGON Luc (2009/15 ans) FRA [3212595]

50m Nage Libre 100m Nage Libre

AS EMERAINVILLE

HAUET Raphael (2009/15 ans) FRA [2582507]

50m Brasse

CN FONTAINEBLEAU-AVON

BOUCHE DUDOUS Lilou (2008/16 ans) FRA [2492623]

50m Dos 100m DOS 200m Dos 50m Papillon 100m Papillon

CHUPIN Lucia (2008/16 ans) FRA [2492717]

50m Nage Libre 100m Nage Libre 200m Nage Libre 50m Papillon

CN MELUN VAL DE SEINE

HODE Meline (2006/18 ans) FRA [1843847]

50m Brasse 100m Brasse 2000m Brasse

LENOIR Melanie (2006/18 ans) FRA [1995975]

100m Brasse 2000m Brasse 200m 4 Nages 400m 4 Nages

MARZOUK Shaïna (2009/15 ans) FRA [2486607]

400m 4 Nages

AIT LARBI Amar (2008/16 ans) FRA [2261551]

200m Dos

DIJOUX Mael (2007/17 ans) FRA [1530839]

200m Nage Libre 400m Nage Libre 800m Nage Libre 1500m Nage Libre 200m Papillon

200m 4 Nages 400m 4 Nages

PERRIER Théo (2008/16 ans) FRA [1970751]

100m Brasse 2000m Brasse 200m 4 Nages

US JEUNESSE MITRY-MORY

DUCAMP Yanis (2006/18 ans) FRA [2034021]

50m Brasse 100m Brasse 2000m Brasse

PAYS Lucas (2010/14 ans) FRA [3439025]

100m Nage Libre 200m Nage Libre 100m Papillon

Institutionnel : 100% licences

Liste officielle 100% licences à jour :

Vous trouverez ci dessous la liste officielle des clubs 100 à licences du Comité Départemental de Natation de Seine et Marne au 01 avril 2024 .

Les clubs ont jusqu'au **30 avril 2024 inclus** pour régulariser leur dossier pour la saison 2023/2024.

Pour rappel le dossier devra être constitué des documents suivants (sous forme de fichiers PDF) :

- Une attestation sur l'honneur signé par le président et co-signé par le secrétaire général et le trésorier (le modèle officiel est disponible sur le site régional).
- Une copie du compte-rendu officiel de l'AG de la saison N-1 (saison 2022/2023) indiquant distinctement le nombre d'adhérents et le bilan financier du club concernant les licences prises lors de la saison précédent la demande.

En cas de non réception du dossier à cette date le statut provisoire : **100% licences sera retiré.**

	Clubs 77	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023	Dossier en attente
1	AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY (1437)	100%		
2	AQUATIC CLUB CLAYE-SOUILLY (1446)	100%		
3	AS EMERAINVILLE (1072)	100%		
4	AS LE PLESSIS-SAVIGNY (1090)	100%		
5	AS NS LES AQUARINES (1397)	100%		
6	ASS DES SPORTS DE CHELLES (1947)	100%	Validé 100% licences	
7	C.A.N SAINT-FARGEAU PONTIERRY (1017)	100%		
8	C.N DU VAL D'EUROPE (3013)	100%		
9	C.N OZOIR-LA-FERRIERE (1946)	100%	Validé 100% licences	
10	C.S MONTERELAIS NATATION (2470)	100%		
11	CN FONTAINEBLEAU-AVON (648)	100%		
12	CN MELUN VAL DE SEINE (1735)	100%	Validé 100% licences	
13	CN VAL MAUBUEE (964)	100%		
14	CND LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (1096)	100%		
15	COMBS NATATION	100%	Validé 100% licences	
16	COULOMMIERS NATATION (222)	100%	Validé 100% licences	
17	CS MEAUX NATATION (606)	100%	Validé 100% licences	
18	CENTRE OMNISPORTS DE LA REGION DE GRANDPUITS		Nouveau	
19	LAGNY-SUR-MARNE NATATION (827)	100%	Validé 100% licences	
20	LE MEE NATATION	100%		
21	LES SIRENES D'OZOIR (1950)	100%		
22	MOISSY SPORT NATATION (1740)	100%		
23	NANGIS NATATION (927)	100%	Validé 100% licences	
24	PROVINS NATATION (1122)	100%	Validé 100% licences	
25	TRI-AVENTURE PAYS DE FONTAINEBLEAU	100%		
26	US JEUNESSE MITRY-MORY (831)	100%	Validé 100% licences	
27	US VAIRES (780)	100%	Validé 100% licences	
28	USNSP NEMOURS (923)	100%	Validé 100% licences	
29	USVEC VAIRES SUR MARNE (3027)	100%	Validé 100% licences	

Validé sur la saison 2021/2022

Validé sur la saison 2022/2023

Dossier non transmis ou en cours Ligue

100%
Validé 100% licences

Natation Artistique : Chts régional Jeunes de Natation Artistique à piscine de Massy.



Equipe libre WA - Finale directe

		Pen.	Tot.	Impo.	Tot. Add.
1.	DENIZET Clélie (2009) FRA EPIFANOVA Irina (2011) FFN GEORGE Sophia (2009) USA HENNI-VIOTTE Aliénor (2009) FRA JESTAZ-FIORI Matilde (2009) FRA LATCHIMY Elea (2011) FRA MAUGARS-DO CARMO Louison (2009) FRA SOUPÉ Florence (2011) FRA ALMEIDA DA SILVA Elia (2010) FRA VERNET Tess (2009) FRA	0.0000	215.1500	63.9583	279.1083
2.	ADELE Ines (2010) FRA BREVET Pernelle (2012) FRA D ASSAS Kelya (2010) FRA DAOUDI Keyssa (2010) FRA FARON Selena (2010) FRA SOUVESTE Toscane (2010) FRA	0.0000	205.5500	64.0328	269.5828
3.	ALILAT Mya (2011) FRA CAVALLINI Blanche (2009) FRA DENIS SANTONI Alice (2011) FRA ESTEVE Clemence (2012) FRA GIRARDET Capucine (2010) FRA MAIGRE Prune (2010) FRA SEGUY Ambre (2010) FRA WENGLER Anna (2010) FRA SANTAMARIA GARCIA Delia Ines (2010) FRA	0.0000	202.6500	61.4481	264.0981

Figures imposées - Finale directe

			Fig 1.	Fig 2.	Fig 3.	Fig 4.	Total
1.	FARON Selena (2010) FRA	AS NS LES AQUARINES	80.0000	72.3333	71.6667	68.3333	73.2939
2.	BEN HARIZ Darine (2011) FRA	GPS CORBEIL-ESSONNES AQUATIQUE	75.3333	74.0000	71.0000	72.0000	73.0697
3.	PAVIUS Mathissia (2011) FRA	ES MASSY NATATION	71.0000	64.3333	75.6667	63.0000	68.9939
15.	SOUVESTE Toscane (2010) FRA	AS NS LES AQUARINES	71.3333	64.3333	62.6667	60.3333	64.8364
23.	D ASSAS Kelya (2010) FRA	AS NS LES AQUARINES	64.3333	59.3333	63.3333	67.3333	63.5242
27.	DAOUDI Keyssa (2010) FRA	AS NS LES AQUARINES	67.3333	62.6667	59.0000	62.0000	62.7182
38.	BREVET Pernelle (2012) FRA	AS NS LES AQUARINES	64.6667	61.0000	59.3333	62.0000	61.7151
67.	ADELE Ines (2010) FRA	AS NS LES AQUARINES	60.3333	53.6667	57.0000	61.6667	58.1091
96.	LANOELLE Milene (2011) FRA	ETOILE SAINT-LEU NATATION	0.0000	52.6667	54.3333	52.6667	39.2515



Solo libre WA - Finale directe

		Pen.	Tot.	Impo.	Tot. Add.
1.	FARON Selena (2010) FRA	0.0000	158.6000	73.2939	231.8939
HC.	BEN HARIZ Darine (2011) FRA	0.0000	155.2500	73.0697	228.3197
2.	MONTADERT Jade (2010) FRA	0.0000	139.2000	66.2212	205.4212
3.	LABBADI Léa (2010) FRA	0.0000	133.8500	66.1333	199.9833
10.	BOUSCARLE Kehina (2010) FRA	0.0000	91.0500	52.1273	143.1773



Duo libre WA - Finale directe

		Pen.	Tot.	Impo.	Tot. Add.
1.	BEN HARIZ Darine (2011) FRA DJERDJAR Sofia (2012) FRA	0.0000	163.7000	70.6303	234.3303
2.	D ASSAS Kelya (2010) FRA FARON Selena (2010) FRA	0.0000	163.0000	68.4091	231.4091
3.	EPIFANOVA Irina (2011) FFN LATCHIMY Elea (2011) FRA SOUPÉ Florence (2011) FRA	0.0000	162.3000	64.4303	226.7303



Vous êtes un nageur de niveau national ? Vous souhaitez intégrer une structure d'entraînement reconnue par la FFN ? Vous voulez mener à bien un double projet sportif et scolaire ? Le CAF de Melun est peut-être ce qu'il vous faut.

La campagne de recrutement pour la rentrée de septembre est maintenant ouverte! N'hésitez pas à poser votre candidature afin d'espérer nous rejoindre pour la future olympiade!

Pour tout renseignement, contactez-nous sur nos différents supports de communication (téléphone, réseaux sociaux),
ou allez visiter ce site: <https://www.ffnatation.fr/projet-de-performance-federal>

CAF Melun

RECRUTEMENT CAF 2024

REJOIGNEZ LE CENTRE D'ACCESSION ET DE FORMATION DE MELUN

"Créons ensemble votre double projet", en partenariat avec: **Ld** LÉONARD DE VINCI LYCÉE POLYVALENT MELUN

HTTPS://WWW.FFNATATION.FR/PROJET-DE-PERFORMANCE-FEDERAL

06-45-96-97-50

@CNMELUNVALDESEINE

@CNMELUNVALDESEINE

Dimanche 29 mai 2024

MEETING TOUTES CATEGORIES
CHRONOMÉTRAGE ÉLECTRONIQUE



24 E MEETING
PROVINS NATATION EDF

DIMANCHE 19 MAI 2024
AU CENTRE AQUATIQUE DU PROVINOIS

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR
WWW.PROVINS-NATATION.FR



PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

BASSINS
BASSIN DE COMPÉTITION 25 M - 6 COULOIRS INTÉRIEUR
BASSIN DE RÉCUPÉRATION 4 COULOIRS EXTÉRIEUR

CONTACT
PROVINS-NATATION.FR
CONTACTER PIERRE WALLE (RESPONSABLE TECHNIQUE)
ENTRAINEURPROVINSNAT@OMIAK.COM
TÉL. 06 95 24 04 01 (TÉLÉPHONE CLUB)

MATIN
OUVERTURE DES PORTES : 8 HEURES
DÉBUT DES ÉPREUVES : 9 HEURES

50 PAPILLON
100 NAGE LIBRE

PAUSE

50 BRASSE
100 DOS
RELAIS 4 X 50 NAGE LIBRE TC

APRÈS-MIDI
OUVERTURE DES PORTES : 13 H 30
DÉBUT DES ÉPREUVES : 14 H 30

100 PAPILLON
50 NAGE LIBRE

PAUSE

100 BRASSE
50 DOS
100 4 NAGES

FIN DE LA COMPÉTITION

RÈGLEMENT
PEUVENT PARTICIPER AU MEETING TOUTS LES NAGEURS LICENCIÉS FFN. CHAQUE NAGEUR PEUT PARTICIPER À 5 ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET CHAQUE CLUB DEVRA PRÉSENTER AU MOINS UN OFFICIEL.

ENGAGEMENTS
DATE LIMITE D'ENGAGEMENTS : 13 MAI 2024
FRAIS D'ENGAGEMENT : 6 € / COURSE
FRAIS D'ENGAGEMENT DES RELAIS : 8 € / RELAIS
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ EN CAS DE FORFAIT.
RÈGLEMENT À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :
CENTRE AQUATIQUE DU PROVINOIS
51 ROUTE DE NANTES, 77160 PROVINS

POUR LE BON DÉROULEMENT DU MEETING,
PROVINS NATATION SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER DES ENGAGEMENTS.

RÉCOMPENSES

INDIVIDUELLES
UNE RÉCOMPENSE SERA ATTENDUE AUX 3 PREMIERS NAGEURS DE CHAQUE ÉPREUVE, CLASSEMENT ÉTABLI PAR CATÉGORIE D'ÂGE HOMME DAMES.

AVENIRS-BENJAMINS-JUNIORS 1/2 - JUNIORS 3/4 ET SENIORS
DES SÉRIES SERONT TIRÉES AU SORT AVEC UN CAHIER POUR CHAQUE TROUVÉUR

RELAIS
TOUTES CATÉGORIES DAMES ET MESSIEURS, UNE RÉCOMPENSE SERA ATTENDUE AUX 3 PREMIERS RELAIS.

24 E MEETING
PROVINS NATATION EDF

MEETING de MITRY MORY
MARC HENNEGRAVE
18 et 19 Mai 2024



Contact : 06 59 38 12 11 / usjmnatation@gmail.com / www.usjm-natation.com



Catégories d'âge

Avenirs 1 : 2015 et +

Avenirs 2.3 : 2013.2014

Benjamins : 2011.2012

Juniors 1.2 : 2009.2010

Juniors 3.4.5.Séniors : 2008 et -

Epreuves

Avenirs 1 Série et Finales sur 50NL.50B.50D

Avenirs 2.3. Benjamins. Juniors. Séniors Série sur 100NL.100B.100D.100P et Finales sur 50NL.50B.50D.50P

Relais Mixtes (2 Dames.2 Messieurs) 4x50NL

2 catégories d'âge : Avenirs/ Benjamins et Juniors/ Séniors

Récompenses des finales : médailles + lots par catégories d'âge

Un trophée pour la meilleure cotation Avenirs. Benjamins et toutes catégories dames et messieurs

Classement des clubs formateurs saison 2022-2023



4ème : CN Livry-Gargan
9 415 points



5ème : SCN Choisy le Roi
7 375 points



6ème : AS Chelles Aqua
7 025 points



7ème : AS Val d'Oise
6 835 points



8ème : US Conflans
6 095 points



Water Polo

Calendrier des matches (132) - Saison 2023 / 2024 - N1 Masculine - Phase régulière

FF Natation - N1 Masculine

Phase régulière



journée[16] - Samedi 23 Mars 2024 à 20h00

AS.CHELLES AQUATIQUE **15** - **21** MULHOUSE WP

Arbitrage : HERMANS Emmanuel et DEVOS Damien

Délégué FFN: non désigné



Prochain match à l'extérieur :

journée[17] - Samedi 6 Avril 2024 à 19h30

NAUTIC CLUB MOULINS - AS.CHELLES AQUATIQUE

Arbitrage : non désigné et non désigné

Délégué FFN: non désigné

ILE-DE-FRANCE - Division Régionale

Poule B



SPORTS D'EAU

journée[13] - Jeudi 14 Mars 2024 à 19h45

VGA ST-MAUR **0** - **8** AS.CHELLES AQUATIQUE

Arbitrage : KECHRID Lassaad et TARRAGÓ AYMERICH Mariona

Délégué FFN: non désigné



journée[14] - Samedi 23 Mars 2024 à 21h15

AS.CHELLES AQUATIQUE **25** - **2** CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE

Arbitrage : KECHRID Lassaad et PEDENON Antoine

Délégué FFN: non désigné



ILE-DE-FRANCE - Championnat de France U17 Honneur



journée[9] - Dimanche 10 Mars 2024 à 17h30

AS.CHELLES AQUATIQUE **0** - **8** RACING CLUB DE FRANCE

Arbitrage : non désigné et non désigné

Délégué FFN: non désigné



ILE-DE-FRANCE - U13 Excellence

Phase régulière



TSN 95

journée[10] - Dimanche 17 Mars 2024 à 14h00

TAVERNY S.N 95 **14** - **24** AS.CHELLES AQUATIQUE

Arbitrage : SZABO Igor et non désigné

Délégué FFN: non désigné



Classement de l'épreuve									
Rang	Nom du Club	Pts	J.	G.	N.	P.	BP	BC	DIF.
1	FRANCS NAGEUR CLUB DOUAI	39	15	13	0	2	265	128	137
2	UNION SAINT BRUNO BORDEAUX	39	14	13	0	1	236	136	100
3	CN LIVRY-GARGAN	32	14	11	0	3	235	191	44
4	SN HARNES A	30	15	10	0	5	227	185	42
5	MULHOUSE WP	27	15	9	0	6	182	181	1
6	SAUVETEURS GIVORS	18	16	6	0	10	196	209	-13
7	NC SAINT JEAN D'ANGELY	18	14	6	0	8	170	199	-29
8	RACING CLUB DE FRANCE A	13	13	4	0	9	162	200	-38
9	SC THIONVILLE	12	15	4	0	11	160	214	-54
10	NAUTIC CLUB MOULINS	9	15	3	0	12	212	297	-85
11	AS.CHELLES AQUATIQUE	3	14	1	0	13	157	262	-105

(#) Equipes ayant des pénalités - (*) Entente waterpolo



Classement de l'épreuve									
Rang	Nom du Club	Pts	J.	G.	N.	P.	BP	BC	DIF.
1	* CERCLE 93	33	13	11	0	2	200	117	83
2	* ASVO - TAVERNY SN95	30	14	10	0	4	255	124	131
3	LA LIBELLULE PARIS	30	13	10	0	3	189	136	53
4	AS.CHELLES AQUATIQUE	27	14	9	0	5	207	116	91
5	VGA ST-MAUR	19	14	6	0	8	122	149	-27
6	UAS ST-CLOUD	13	14	4	0	10	174	223	-49
7	AS MONTGERON WATER-POLO	13	14	5	0	9	158	218	-60
8	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE	0	14	0	0	14	87	309	-222

(#) Equipes ayant des pénalités - (*) Entente waterpolo

Classement de l'épreuve

Rang	Nom du Club	Pts	J.	G.	N.	P.	BP	BC	DIF.
1	SCN CHOISY-LE-ROI	24	8	8	0	0	203	53	150
2	CN LIVRY-GARGAN	15	8	5	0	3	128	119	9
3	AS.CHELLES AQUATIQUE	12	8	4	0	4	98	102	-4
4	RACING CLUB DE FRANCE	6	7	2	0	5	72	121	-49
5	VGA ST-MAUR	0	7	0	0	7	50	156	-106

(#) Equipes ayant des pénalités - (*) Entente waterpolo

Classement de l'épreuve

Rang	Nom du Club	Pts	J.	G.	N.	P.	BP	BC	DIF.
1	AS.CHELLES AQUATIQUE	24	8	8	0	0	191	86	105
2	SCN CHOISY-LE-ROI	18	9	6	0	3	162	110	52
3	* CERCLE 93	15	8	5	0	3	137	109	28
4	AS MONTGERON WATER-POLO	12	8	4	0	4	97	111	-14
5	TAVERNY S.N 95	6	8	2	0	6	105	158	-53
6	* ASVO - US CONFLANS	3	6	1	0	5	85	122	-37
7	CN LIVRY-GARGAN	3	7	1	0	6	62	143	-81

(#) Equipes ayant des pénalités - (*) Entente waterpolo





RAPPEL :

Le Secrétariat du Comité 77 est assuré le lundi de 9h à 17h30, le mardi de 9h00 à 15h30, les jeudi et Vendredi de 9h à 17h30

VOS CONTACTS :

Comité 77 : natation77@orange.fr
Président du Comité : benazet.franck2604@gmail.com
Trésorier : pego.segret@wanadoo.fr
Secrétaire général : secretaire-ge.nation77@orange.fr
Secrétaire générale adjointe : vanessa.bouloy@gmail.com
Comptabilité du C.D 77 : compta.natation77@orange.fr
Commission Sportive : nat-courses.natation77@orange.fr
Commission Eau Libre : eaulibre.natation77@orange.fr
Commission Développement : developpement.natation77@orange.fr
Commission des Officiels : officiels77.natation@orange.fr

CD de Natation de Seine-et-Marne
23, avenue Edouard Gourdon - 77330 Ozoir la Ferrière
Tél: 01.60.60.66.53 - Mail: natation77@orange.fr <http://seineetmarne.ffnatation.fr>